Programme de Formation

Mise en oeuvre de matériels démontables: podiums

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Salariés des structures culturelles ou de sociétés prestataires de services, agents de collectivités territoriales ou techniciens de lieux aménagés pour les représentations publiques.

Objectifs pédagogiques

- Identifier la réglementation applicable : CCH, ERP, CTS, Code du Travail.
- Effectuer la mise en œuvre (montage, démontage et colisage) des matériels en application des règles de l'art et de la règlementation en vigueur
- Apprécier la bonne installation des matériels (podiums) avant toute admission du public, d'artistes, de personnalités
- Dynamiser la prévention des risques professionnels

Description

Module 1 : Prévention des risques

• Statistique des accidents du travail,

• Définition du risque,

• Identification des risques dans les métiers du spectacle,

• Les intervenants, les acteurs de la prévention (Rôles et responsabilités),

• Protection collective et protection individuelle.

Module 2 : Réglementation applicable

• Identification de la règlementation applicable (notamment le CCH, la règlementation ERP, le Code du Travail et de la Sécurité Sociale),

• Les points essentiels de la réglementation en matière de scènes et podiums,

• Les responsabilités.

Module 3 : Exploitation et mise en œuvre des matériels

• Définition et typologie des matériels : praticables, gradins démontables, planchers, podiums,

• Les documents administratifs,

• L'équipe de mise en œuvre,

• Les risques spécifiques à l'activité,

• Situation de travail en hauteur,

• Mise en application (action pratique de Montage, Démontage, lecture des documents administratifs, analyse qualitative de l'installation.)

Prérequis

Maîtriser, comprendre, lire et écrire la langue Française
Pas de restriction à la manutention manuelle
Venir avec ses EPI (Casque, gants, chaussures de sécurité, tenue de travail)

Modalités pédagogiques

apports théoriques en salle

mise en pratique du montage démontage des structures et tentes des clients

Moyens et supports pédagogiques

Support de cours si prévu à la commande

salle de formation équipée et adaptée

Ordinateur du formateur, vidéoprojecteur

La partie pratique se réalise avec le matériel des clients

Modalités d'évaluation et de suivi

La validation de la formation est faite après évaluation d'une épreuve théorique (QCM 10 questions).